

CONDITIONS GENERALES DE SERVICES

LPG 4 BUSINESS™



1. PRESENTATION GENERALE DES SERVICES

SERVICES	MODE DE FINANCEMENT		
	LOCATION FINANCIERE*	CREDIT-BAIL	PERSONNEL
E-learning (Art.3.1.A)	OFFERT Accès complet**	OFFERT Accès partiel	OFFERT Accès partiel
Formation en présentiel (Art.3.1.B)	OFFERT (6 jours** de présentiel) <i>Formation Les Essentiels et/ou Expert</i>	OFFERT (4 jours de présentiel) <i>Formation Les Essentiels</i>	OFFERT (4 jours de présentiel) <i>Formation Les Essentiels</i>
Garantie commerciale (Art.3.2.)	OFFERT	OFFERT	OFFERT
Extension de garantie (Art.3.2.)	OFFERT (durée contrat)	En option	En option
Alma Marché esthétique uniquement (Art.3.3.)	OFFERT	En option	En option
Maintenance (Art.3.4.)	En option	En option	En option
Maintenance appareil supplémentaire (Art.3.5.)	En option	En option	En option
Ecran connecté (Art.3.6.)	En option	En option	En option
Journée de coaching collectif Marché médical uniquement (Art.3.7.)	En option	En option	En option
Journée d'animation (Art.3.8.)	En option	En option	En option

* Les appareils de la gamme Cellu M6® Endermolab reconditionné et Cellu M6® Integral reconditionné n'étant pas finançables en location financière, de fait, ils ne sont pas éligibles aux services « offerts »

** Pour les appareils de la gamme Mobilift M6® en location financière :

- les services offerts seront les suivants :
 - ✓ E-learning (accès restreint) ;
 - ✓ Formation 4 jours en présentiel.
- Les services d'Extension de Garantie et Alma sont en option.

2. DISPOSITIONS COMMUNES

2.1. DEFINITIONS

Appareil désigne le/les Appareil(s) professionnels LPG® loué(s) ou acheté(s) par le Client auprès de LPG®.

Pour le marché esthétique :

- les appareils professionnels neufs, reconditionnés ou de démonstration des gammes Cellu M6 INFINITY®, Cellu M6 Alliance® et MOBILIFT M6® Connect ;
- les appareils professionnels reconditionnés ou de démonstration des gammes Cellu M6® Integral, Cellu M6® Endermolab et MOBILIFT M6®S.

Pour le marché médical :

- les appareils professionnels neufs, reconditionnés ou de démonstration de la gamme Cellu M6 Alliance® ;
- les appareils professionnels des gammes HUBER 360® EVOLUTION (neuf), et HUBER 360® reconditionnés upgradé Evolution ;
- les appareils professionnels reconditionnés ou de démonstration des gammes Cellu M6® Integral et Cellu M6® Endermolab.

Client désigne la personne physique et/ou morale qui a signé un bon de souscription de services de LPG SYSTEMS (ci-après « LPG »), ou qui a passé commande auprès de LPG par tout autre moyen.

Services, désigne les prestations choisies par le Client et désignées sur son bon de souscription LPG 4 BUSINESS™. Ces prestations sont fournies par LPG ou tout tiers désigné par elle, dans les conditions définies ci-après. LPG se réserve le droit de modifier à tout moment les Services et les présentes conditions générales de services.

Date d'Entrée en Vigueur désigne la date de signature du bon de souscription de Services de LPG.

Durée d'Exécution désigne la durée pendant laquelle les Services sont fournis au Client, telle que mentionnée sur le bon de souscription de services.

Cette durée est renouvelable tacitement par périodes successives d'un (1) an, sauf dénonciation par lettre recommandée avec accusé de réception, avec un préavis d'un (1) mois avant l'échéance de l'abonnement aux Services, à compter de la réception par LPG dudit courrier.

Plateforme désigne la plateforme de formation en ligne mise à disposition du Client par LPG dans le cadre des Services de formation en ligne.

Solution désigne la solution de facilités de paiement.

2.2. DECLARATIONS PREALABLES

Le Client déclare et reconnaît avoir été informé par LPG que l'utilisation à des fins professionnelles des appareils LPG® nécessite :

- d'être qualifié professionnellement au sens de la réglementation applicable. En cas de doute, il appartient au Client d'effectuer les vérifications préalables sur la réglementation qui lui est applicable, en se rapprochant de son instance ordinaire le cas échéant ; ET
- de suivre, a minima, une formation spécifique initiale dispensée par LPG.

A défaut de respecter ces conditions, la responsabilité de LPG ne pourra en aucun cas être mise en cause en cas de réclamation sur ces fondements.

2.3. OBJET – DUREE

Les présentes conditions générales de Services (ci-après les « CGS») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles LPG exécutera les Services à compter de la Date d'Entrée en Vigueur et pour la Durée d'Exécution (telle qu'indiquée sur le bon de souscription aux Services LPG 4 BUSINESS™).

2.4. OPPOSABILITE

Le fait pour le Client de souscrire aux Services implique l'adhésion entière et sans réserve aux présentes CGS. Aucune condition particulière ni condition générale d'achat ne peut, sauf acceptation préalable et écrite de LPG, prévaloir sur les présentes CGS.

2.5. AMELIORATION DES SERVICES

LPG se réserve le droit de modifier les présentes conditions, le contenu des services, supprimer et/ou ajouter de nouveaux services, dans le but d'améliorer la qualité des services et la satisfaction du Client, ou pour répondre à des obligations légales, réglementaires, ou de sécurité.

En cas de telles modifications, un préavis sera notifié au Client par tout moyen raisonnable, avant leur entrée en vigueur. L'utilisation des Services par le Client suite à toute modification apportée aux présentes conditions vaudra acceptation de ces modifications, et privera le Client de toute réclamation au titre des modifications.

2.6. PAIEMENT

A défaut de paiement d'une ou plusieurs mensualités par le Client au titre des Services, LPG sera autorisée de plein droit à suspendre l'exécution de toute commande en cours et/ou de tous Services, voire verrouiller l'Appareil, jusqu'à complet paiement des sommes dues par le Client.

2.7. LICENCE DE MARQUE

Le Client est autorisé, pendant la Durée d'Exécution, à exploiter les marques déposées et/ou enregistrées et/ou exploitées par LPG relativement aux Appareils. Le Client s'engage à utiliser le sigle ® après ces marques à chaque fois qu'il les utilise ainsi qu'à les utiliser telles quelles sans article ni pronom, et ce sur quelque support que ce soit. Dans le cadre de cette exploitation, le Client devra veiller à ne pas créer une quelconque confusion possible entre les Appareils LPG® et d'autres produits.

De même, le Client s'interdit tout usage de quelque nature que ce soit d'un signe distinctif proche ou comportant des caractères de nature à entraîner une confusion dans l'esprit des tiers, quant à l'origine des produits, tel que l'utilisation dans sa dénomination sociale ou son nom commercial d'une marque appartenant à LPG ou sur laquelle celle-ci dispose de droits, ainsi que tout enregistrement d'un nom de domaine, d'une enseigne, d'une adresse de messagerie, d'un nom/identifiant et nom de page sur tout réseau social, contenant une marque appartenant à LPG ou sur laquelle celle-ci dispose de droits.

L'exploitation par le Client des marques de LPG devra être conforme à la réglementation applicable et le Client devra répondre des conséquences de l'usage de signes distinctifs non conformes aux prescriptions légales.

2.8. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le Client autorise expressément LPG à collecter des données à caractère personnel le concernant, à savoir ses nom, prénom, adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone, pour la gestion des Services.

Conformément à la « Loi Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données, le Client est informé que LPG, en tant que responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, ayant pour finalité principale la gestion et le traitement des commandes ainsi que de ses relations commerciales avec le Client. Les données obligatoires sont indiquées lors de la collecte. En leur absence, la commande du Client ne pourra pas être prise en compte. Ces données sont destinées à LPG qui les conserve pendant la durée de la relation commerciale, et peuvent être

retransmises aux transporteurs partenaires de LPG et/ou à ses sous-traitants et notamment la société pour la fourniture et le fonctionnement de la plateforme d'e-learning, et les prestataires de LPG pour l'outil de communication connecté. Les données pourront également être réutilisées par LPG pour personnaliser ses offres commerciales, optimiser ses services et segmenter sa clientèle ; dans ce cadre, LPG utilise des processus automatisés pour analyser les données.

Le Client est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant, un droit de limitation ou d'opposition au traitement pour motifs légitimes, un droit de définir des directives générales et particulières quant à la gestion post-mortem de ses données, ainsi qu'un droit à la portabilité de ses données. Il peut également s'opposer à tout moment à toute prise de décision automatisée le concernant, demander une intervention humaine dans ces décisions et/ou contester leur bien-fondé.

Le Client peut exercer ses droits en envoyant un courrier à l'adresse électronique **dataprivacy@lpgsystems.com** ou à l'adresse postale : LPG SYSTEMS, Délégué à la Protection des Données, Technoparc de la Plaine, CS90035, 30-35 rue du Docteur Abel, 26902 Valence Cedex 9.

Il peut également introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle compétente

Selon les choix du Client, ses données à caractère personnel peuvent faire l'objet de traitements pour d'autres finalités:

Le Client peut autoriser LPG à faire figurer ses coordonnées sur ses annuaires de Clients professionnels équipés d'Appareils LPG® (notamment sur le « Store Locator » de ses sites Internet), en vue de faciliter la recherche par les clients finaux.

Le Client peut autoriser LPG à lui transmettre des newsletters et/ou des offres commerciales à des fins de prospection, en rapport avec l'activité du Client et les Appareils de LPG.

Dans le cadre de la relation client, LPG est susceptible de proposer à tout moment au Client des services supplémentaires pour optimiser et développer son activité LPG®.

Le Client peut retirer son consentement et s'opposer à chacune de ces utilisations, à tout moment, en contactant LPG par les moyens détaillés ci-dessus.

2.9. RESPONSABILITE

LPG est seule responsable de l'ensemble des moyens logistiques et humains à mettre en œuvre pour garantir la bonne exécution des Services.

D'une manière générale, les délais sont donnés à titre indicatif, LPG ne pouvant être tenue responsable des délais de livraison de ses fournisseurs et sous-traitants.

2.10. FORCE MAJEURE

LPG ne pourra être tenue responsable de l'inexécution, des manquements ou retards pris dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations qui seraient dues à la survenance d'un cas de force majeure tel que défini par l'article 1218 du Code civil.

De convention expresse entre les Parties, produiront les effets de la force majeure les cas tels que, notamment, les mouvements sociaux sectoriels ou nationaux, les émeutes et attentats, les faits de guerre, les blocages des transports de toute nature, les pannes électriques et téléphoniques, les incendies, explosions, épidémies, pandémies, catastrophes naturelles.

Dans l'hypothèse où le cas de force majeure dépasserait un délai d'un (1) mois à compter de la notification de la survenance de celui-ci, LPG aura la faculté de suspendre immédiatement et de plein droit les Services, sans qu'une indemnité ne puisse être réclamée à cet effet.

2.11. DROIT DE RETRACTATION

Le droit de rétractation s'applique uniquement aux Clients agissants en tant que professionnels (i) dont le nombre de salariés est inférieur ou égal à cinq à la date de signature du contrat, (ii) dont l'objet de celui-ci n'entre pas dans le champ de l'activité principale du Client, et que (iii) ledit contrat a été conclu hors établissement.

Ces trois conditions doivent être remplies pour pouvoir bénéficier du droit de rétractation.

Le cas échéant, le Client pourra exercer son droit dans un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du contrat, et devra notifier à LPG sa décision de rétractation du contrat :

- Par lettre recommandée à l'adresse postale : LPG SYSTEMS, Service Relation Client, Technoparc de la Plaine, CS90035, 30-35 rue du Docteur Abel, 26902 Valence Cedex 9 ou
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : serviceclient@lpgsystems.com

Le Client pourra également utiliser le modèle de formulaire de rétractation joint au contrat (non obligatoire) ou accessible [ici](#).

Passé le délai de rétractation, le Client ne pourra plus exercer son droit.

Le Client sera remboursé de tous les paiements qu'il aura pu verser dans le cadre du contrat, au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour de réception de la décision de rétractation du présent contrat.

Le remboursement interviendra via le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf si ce dernier convient expressément d'un moyen différent (ce remboursement n'engendrera pas de frais pour le Client).

2.12. DROIT APPLICABLE - REGLEMENT DES LITIGES

Les présentes CGS sont régies par le droit français.

En cas de différend, le Client et LPG tenteront de le résoudre à l'amiable. A défaut, tout litige relatif aux Services, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs sera de la compétence des tribunaux de LYON.

3. DESCRIPTION DES SERVICES

Pendant toute la Durée d'Exécution, le Client bénéficiera des Services désignés sur son bon de souscription LPG 4 BUSINESS™, dans les conditions détaillées ci-après. Certains Services sont automatiquement offerts, et d'autres sont en option, tel que décrit au paragraphe I. des présentes CGS.

3.1. E-LEARNING ET FORMATION EN PRESENTIEL

A. E-LEARNING

ACCÈS À LA PLATEFORME

Connexion à la Plateforme

L'accès à la Plateforme s'effectue à l'aide d'un identifiant de connexion et d'un mot de passe qu'il appartient au Client de personnaliser.

Il incombe au Client de gérer de manière autonome ses identifiants de connexion. A ce titre, il est seul responsable de la préservation et de la confidentialité de ses identifiants de connexion et s'engage à prendre toute mesure utile pour assurer cette parfaite confidentialité. LPG ne saurait être tenue responsable de la perte des identifiants et/ou mot de passe du Client. Le Client veillera également à se déconnecter à l'issue de chaque session.

LPG rappelle au Client que pour assurer la sécurité de son compte sur la Plateforme, il est conseillé d'adopter des mots de passe à niveau de sécurité élevé, c'est-à-dire difficile à retrouver à l'aide d'outils automatisés et/ou à deviner par une tierce personne.

Les identifiants de connexion du Client ne peuvent être utilisés que pour permettre l'accès du Client à la Plateforme et ce, afin de garantir la sécurisation des données sauvegardées dans la Plateforme.

Les identifiants ne peuvent être communiqués à des tiers et ne peuvent être partagés avec d'autres utilisateurs.

Toute connexion à la Plateforme avec les identifiants de connexion du Client est réputée être faite par le Client lui-même.

Si le Client pense qu'une personne utilise frauduleusement son compte et/ou son identité, il devra en informer LPG sans délai à l'adresse e-mail suivante : **support.formation@lpgsystems.com**

Difficultés d'accès et d'utilisation de la Plateforme

En cas de difficulté d'utilisation de la Plateforme, le Client pourra obtenir une assistance téléphonique en contactant le Service Formation de LPG au +33 (0)4 75 78 69 00 (numéro non surtaxé), du lundi au vendredi (hors jours fériés français), de 09h00 à 12h et de 13h30 à 16h00.

Caractéristiques techniques pour accéder à la Plateforme

Le Client peut se connecter à la Plateforme par le biais d'un ordinateur, d'un téléphone et d'une tablette, avec l'URL suivant : lpg-academy.com. Le Client est toutefois informé que le matériel qu'il utilise pour accéder à la Plateforme doit avoir les caractéristiques techniques suivantes :

Sur un ordinateur :

- Résolution d'écran minimum : 1024x768 pixels
- Navigateur : Chrome, Firefox, Edge, Safari, Opera, Chromium avec une mise à jour datant de maximum 2 ans.
- Audio : casque audio ou haut-parleurs si le contenu contient du son
- Système d'exploitation : Windows, MacOS ou Ubuntu Linux
- Plug-ins actifs : des plug-ins tels que AdBlocker peuvent causer certains dysfonctionnements comme la non-ouverture de fenêtres popup ou l'affichage de certains contenus
- Connexion d'un débit raisonnable : 4G, 5G, Wifi, Filare.

Sur un téléphone ou une tablette :

- Résolution d'écran minimum : 800 x 480 pixels.
- Navigateur : Chrome, Firefox, Edge, Safari, Opera, Chromium avec une mise à jour datant de maximum 2 ans.
- Audio : casque audio ou haut-parleurs si le contenu contient du son.
- Système d'exploitation : AndroidOS, iOS, LineageOS, /e/OS, HarmonyOS,
- Plug-ins actifs : des plug-ins tels que AdBlocker peuvent causer certains dysfonctionnements comme la non-ouverture de fenêtres popup ou l'affichage de certains contenus.
- Connection d'un débit raisonnable : 4G, 5G, Wifi, Filare

Par ailleurs, pour pouvoir consulter les différents supports disponibles sur la Plateforme, le Client devra obligatoirement disposer d'un matériel compatible en termes de puissance (CPU, mémoire, ...) avec le volume de données à traiter ainsi que d'une licence d'utilisation à jour du logiciel adapté au format du fichier consulté et/ ou téléchargé, régulièrement acquise auprès de l'éditeur. LPG ne pourra être tenue responsable en cas d'incompatibilité du matériel du Client avec la Plateforme.

CONTENU DE LA PLATEFORME

Objectifs de la Plateforme

La Plateforme a notamment pour objectifs de :

- Organiser et planifier les formations du Client;
- Former le Client, en suivant un parcours de formation à l'utilisation des Appareils ;
- Evaluer le Client et attester de la formation du Client;
- Approfondir les connaissances du Client sur les techniques LPG®, avec des supports variés et régulièrement actualisés par LPG et des échanges avec LPG.

Supports de la Plateforme

La Plateforme permet au Client d'accéder à divers supports de formation, selon le mode de financement de l'Appareil et les services associés qui sont inclus :

- téléchargeables ou simplement consultables en ligne (à la discrétion de LPG);
- gratuits ou payants.

Le Client pourra compléter son offre de Services en achetant des accès à des modules et des supports complémentaires.

Forum interactif

La Plateforme propose au Client des services interactifs permettant de poster des commentaires, dans le but de créer un espace d'expression et de contribution aux clients en relation avec les formations et les contenus de la Plateforme et de donner librement leur avis, dans un esprit loyal et constructif.

Le Client reconnaît qu'il est strictement interdit de publier sur la Plateforme tout contenu, de quelque nature que ce soit, qui serait contraire aux lois et règlements, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, ou nuisant ou portant atteinte aux droits d'un tiers tel que, sans que cette liste soit limitative, un contenu: diffamant, dénigrant, injurieux, obscène, discriminatoire, menaçant ou contraire à l'esprit de la Plateforme, constituant une contrefaçon des droits de propriété intellectuelle d'un tiers, contenant des données à caractère personnel relatives à une personne tierce, contenant l'image d'une personne qui n'a pas donné son autorisation pour une telle publication, portant atteinte à la vie privée d'une personne sans son autorisation.

Propriété Intellectuelle

Le titre, la conception, la forme, le contenu (marques, textes, organisation des couleurs, illustrations, photographies et images) de la Plateforme, son architecture générale et sa présentation mais aussi tout logiciel, compilation de logiciels, code source, et d'une manière plus générale, toutes les informations ou documents contenus sur la Plateforme ainsi que tous les éléments créés sont soit la propriété de LPG, soit font l'objet de droit d'utilisation, de reproduction et de représentation consentis au profit de cette dernière.

Le Client s'engage à utiliser les supports mis à sa disposition sur la Plateforme uniquement à des fins de formation individuelle et personnelle. Ainsi le Client s'interdit de reproduire, représenter et exploiter les supports à toutes autres fins, et de les diffuser à quelque tiers que ce soit.

Responsabilité

Aucune garantie n'est due en cas de défectuosité résultant d'une utilisation inappropriée, abusive ou effectuée sur un équipement défectueux de la Plateforme. L'utilisation de la Plateforme se fait donc aux seuls risques du Client.

Le Client reconnaît et accepte que le réseau Internet et plus généralement, tout réseau télématique utilisé à des fins de transmission de données, peut connaître des périodes de saturation, de coupures et

autres événements indépendants de la volonté de LPG. En conséquence la responsabilité de LPG sera automatiquement écartée en cas de dysfonctionnement ou d'interruption d'utilisation de la Plateforme par suite d'événements affectant les réseaux de communication et plus généralement tout événement indépendant de la volonté de LPG et échappant à son contrôle. LPG ne saurait pas plus être responsable du fait de détérioration ou pertes de données des réseaux ou toute autre raison indépendante de sa volonté et échappant à son contrôle et d'une façon générale, de toute détérioration ou dysfonctionnement provenant d'une cause relevant de la force majeure telle que définie par l'article 1218 du Code Civil.

En conséquence de ce qui précède, le Client convient expressément que ni LPG, ni ses actionnaires, dirigeants, filiales, participations, salariés et fournisseurs, ne peuvent être tenus responsables, sur quelque fondement que ce soit, de tout dommage, qu'il soit direct ou indirect, consécutif ou non, fortuit ou dû à une négligence, etc., y compris en cas de pertes de profit, de jouissance, de données ou d'autres pertes immatérielles, de manque à gagner, d'atteinte à la réputation du Client ou de tout tiers par suite (a) de l'utilisation de la Plateforme ou de l'impossibilité de l'utiliser, (b) de l'accès non autorisé à des transmissions ou données ou de l'altération de ces dernières, (c) de déclarations ou conduites de tiers, ou (d) de toute autre question liée à la Plateforme y compris dans le cas où LPG aurait été avisée de la possibilité de tels dommages ou pertes.

LPG ne peut être tenue responsable de tout dommage matériel et immatériel direct ou indirect, tels que perte de marché, perte de clientèle / patientèle, perte de données, de revenu ou du manque à gagner subis par le Client en rapport avec l'utilisation de la Plateforme et d'une manière générale, un trouble commercial quelconque, qui pourrait résulter de l'impossibilité d'accès à la Plateforme, quel qu'en soit la durée, de l'utilisation d'information erronées et/ou du contenu.

Le Client est conscient et informé des éventuels virus et autres programmes malveillants pouvant circuler sur Internet et qu'il lui appartient de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger le matériel avec lequel il se connecte à la Plateforme.

B. FORMATION EN PRESENTIEL

Le Client bénéficiera de journées de formation en présentiel pendant la Durée d'Exécution, à compter de la date de livraison, valables uniquement pour les modules de formation « Les Essentiels » et/ou « Expert », en fonction du mode de financement de l'Appareil :

- Six (6) journées pour les Clients ayant loué leur Appareil en location financière ;
- Quatre (4) journées pour les Clients ayant loué leur Appareil Mobilift M6® en location financière ;
- Quatre (4) journées pour les Clients ayant financé leur Appareil en crédit-bail ou en financement personnel.

Les formations dites « Spécialistes » (Cancer du sein et Maxillo-faciale, proposées au Marché Médical) en présentiel ne font pas partie du périmètre des présentes conditions, et seront facturées au tarif en vigueur au jour de la commande.

Les conditions cumulatives pour participer à une formation en présentiel sont les suivantes :

- être qualifié professionnellement au sens de la réglementation applicable pour utiliser les appareils LPG®,
- avoir assisté à la formation « Les Essentiels » pour assister aux autres formations (« Expert » ou « Spécialiste »),
- avoir suivi et validé les modules théoriques « Expert » ou « Spécialiste » de la formation en e-learning, avant la formation présentielle correspondante.

En cas de difficultés liées à l'inscription, le Client pourra contacter le 04 75 78 69 00 et demander le Service Formation.

3.2. GARANTIE

A/ Garantie initiale

a) Pour les Clients ayant financé leur Appareil par un contrat de crédit-bail ou un financement personnel, le Client bénéficie d'une garantie standard initiale contre tout défaut de conception ou de fabrication (à l'exclusion des pièces d'usures) pendant une durée de :

- deux (2) ans à compter de la date de facturation OU mille (1000) heures à l'échéance de la première période pour les Appareils neufs;
- un (1) an à compter de la date de facturation pour les Appareils reconditionnés (d'occasion).

b) Les Clients louant leur Appareil par un contrat de location financière bénéficient d'une garantie sur leur Appareil pendant toute la durée de la location financière.

Dans tous les cas, la garantie s'applique sous réserve que (i) l'Appareil soit entretenu et utilisé conformément au Guide d'Utilisation et aux recommandations de LPG et que (ii) les consommables, les tenues de traitement ENDERMOWEAR® LPG, et les pièces détachées soient achetés directement et exclusivement à LPG.

La garantie est exclue et ne couvre pas les dommages causés par (i) la non-observation des règles de raccordement au réseau, d'installation et/ou d'utilisation de l'appareil, (ii) une installation non conforme aux dispositions légales et/ou réglementaires du pays de mise en service ou (iii) une utilisation dépassant le cadre de la qualification/compétence professionnelle ou (iv) une mauvaise utilisation de l'Appareil.

Les autres cas d'exclusion de garantie sont listés dans le Guide d'Utilisation de l'Appareil et concernent notamment la modification, de montage d'accessoires ou démontage de l'appareil, toute intervention non prévue à la notice d'utilisation LPG et effectuée sur l'appareil par le Client ou un tiers non-agréé par LPG.

La garantie ne s'applique pas aux fournitures courantes, aux consommables et aux pièces d'usure normale (étant précisé que la durée de fonctionnement des têtes de traitement des Appareils des gammes CELLU M6® et MOBILIFT M6® est de 1000 Heures).

B/ Option d'Extension de garantie

L'option d'extension de garantie (ci-après dénommée "Extension de Garantie") permet au Client d'avoir la possibilité de souscrire à une extension de garantie pour le(s) Appareil(s) désigné(s) sur le bon de souscription LPG 4 BUSINESS™ pour une durée supplémentaire d'un (1) an, à compter de la date d'expiration de la garantie standard initiale.

Les conditions de la garantie initiale, y compris les exclusions et limitations, s'appliquent de manière identique pendant la période de l'Extension de Garantie.

L'Extension de Garantie s'applique uniquement pour une intervention curative du technicien LPG (et non préventive).

3.3. SOLUTION DE FACILITES DE PAIEMENT (MARCHE ESTHETIQUE UNIQUEMENT)

LPG propose au Client de lui faire bénéficier d'une Solution de paiement, via son partenaire Alma. Cette Solution permet aux clients finaux de faire des paiements en trois ou quatre fois sans frais, simplement, directement en institut ou à distance si le Client a une boutique en ligne. Dans tous les cas, le Client sera payé immédiatement et intégralement par la Solution.

Si le Client souhaite bénéficier de cette Solution et des tarifs préférentiels négociés par LPG, il peut créer son compte Alma en cliquant sur le lien suivant : <https://almapay.com/fr-FR/creer-un-compte?affiliate=LPGSystems>.

La souscription se fait directement entre Alma et le Client. LPG n'est donc pas responsable de la mise en place et du suivi de la Solution. L'équipe commerciale d'Alma contactera le Client pour se présenter et expliquer le fonctionnement du paiement en plusieurs fois sans frais.

En cas de difficultés, le Client peut également contacter le service support d'Alma (support@getalma.eu)

Alma est une solution indépendante de LPG. En cas de résiliation du contrat de Services LPG®4BUSINESS, pour quel que motif que ce soit, le Client pourra s'il le souhaite continuer de bénéficier de la Solution aux tarifs en vigueur appliqués par Alma (il ne bénéficiera donc plus des tarifs négociés par LPG).

L'ensemble des modalités d'accès et de fonctionnement de la Solution sont régies par les « Conditions générales d'utilisation et de vente » d'Alma, lesquelles sont accessibles depuis le lien suivant : [Conditions générales | Alma \(almapay.com\)](https://almapay.com/conditions).

LPG ne pourra être tenue responsable de tous dommages matériels et immatériels directs ou indirects, subis en rapport avec l'utilisation de la Solution.

3.4. MAINTENANCE

Téléassistance

Le Service d'Assistance Technique (ci-après le SAT) est accessible au Client par Téléphone au 04 75 78 69 00 (prix d'un appel local), tous les jours ouvrés français, du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 19 h 00. Les coordonnées téléphoniques du SAT pourront être modifiées par LPG, sous réserve d'en avertir le Client par tout moyen.

L'assistance téléphonique doit tout d'abord permettre au Client d'obtenir des informations générales d'ordre technique exclusivement concernant le(s) Appareil(s).

D'autre part, en cas de dysfonctionnement, réel ou supposé, d'un Appareil, le Client peut être mis en relation avec un technicien du SAT afin de trouver un moyen de résoudre la difficulté rencontrée, soit totalement soit partiellement.

Pour ce faire, le Client fournira toutes les informations dont il dispose sur la nature et les causes présumées des dysfonctionnements constatés et tout élément propre à permettre la reproductibilité desdits dysfonctionnements et leur compréhension.

Le Client devra exécuter les manipulations et mettre en œuvre les recommandations du SAT préconisées par téléphone.

En fonction de la gravité du dysfonctionnement, LPG pourra décider, soit de faire intervenir un technicien sur le site du Client, soit de faire renvoyer au SAT la(les) pièces défectueuse(s) par le Client.

Visite préventive

LPG s'engage à effectuer des interventions (pièces et main d'œuvre) à titre préventif, à raison d'une (1) visite, pendant la Durée d'Exécution, sur site d'un technicien du SAT pendant la Durée d'Exécution.

Visites curatives

Dans le cas où l'intervention d'un technicien LPG est nécessaire, les interventions sur site sont effectuées du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 18 h 00, jours fériés français exclus.

Le Client s'engage à permettre au technicien de LPG, un accès libre aux locaux où est installé l'Appareil concerné pour une intervention immédiate.

Chaque intervention donnera lieu à la rédaction et à la remise d'un rapport d'intervention, dont un (1) exemplaire doit être conservé par le Client dans le dossier de l'Appareil.

Les interventions d'entretien incluent la main d'œuvre, la réparation et/ou le remplacement des pièces détachées et des sous-ensembles défectueux, usés ou cassés, consécutivement à leur usage normal, par des pièces neuves ou reconditionnées à l'état du neuf. Les pièces défectueuses ayant été remplacées redeviennent la propriété de LPG.

Fourniture des consommables et pièces détachées

Sous réserves des dispositions de l'article « Prestations non-incluses » ci-après, LPG fournira au Client, à la demande de ce dernier, les consommables et pièces détachées dont il aurait besoin.

A chaque nouvelle commande, LPG pourra vérifier les données relatives au fonctionnement de l'Appareil collectées dans le cadre du contrat de licence accepté par le Client.

Dans le cas où le Client n'aurait pas activé l'option connectivité de son Appareil, il s'engage à communiquer à LPG les données nécessaires (notamment relevé de compteur) lors de sa commande. LPG se réserve le droit de ne pas satisfaire à toute commande de consommables et/ou de pièces détachées qui serait anormale (en périodicité et/ou en quantité) ou qui ne correspondrait pas aux données d'utilisation de l'Appareil.

Garantie

Sous réserves des dispositions de l'article « Prestations non-incluses » ci-après, le Client bénéficie d'une prise en charge pièce et main d'œuvre des défaillances mécaniques, électriques et/ou électroniques de l'Appareil pendant toute la Durée d'Exécution.

Responsabilité

Compte tenu de la complexité de certains éléments mécaniques et/ou électroniques composant l'Appareil, LPG n'est pas tenue par des délais impératifs de remise en état de fonctionnement.

Prestations non-incluses

Les prestations suivantes, qui ne font pas partie du périmètre des présentes conditions, seront facturées au tarif en vigueur (notamment les frais d'expédition, de main d'œuvre, de déplacement ainsi que les éventuels coûts liés au remplacement de certaines pièces de l'Appareil) au jour de la commande :

- Les prestations effectuées par LPG à la suite notamment :
 - de réparations, adjonctions ou modifications effectuées sur l'Appareil par le Client et/ou un tiers, non autorisées expressément par LPG ;
 - d'une utilisation de l'Appareil non conforme au guide d'utilisation et/ou aux instructions écrites adressées par LPG au Client ;
 - de l'utilisation de consommables non agréés par LPG et notamment des tenues de traitement autres que les tenues Endermowear® LPG ;
 - de tout dysfonctionnement résultant de choc, chute, dégât des eaux et catastrophe naturelle ;
 - d'une perturbation ou de dysfonctionnement imputable à des causes extérieures à l'Appareil

(branchement sur une ligne électrique défectueuse ou ne possédant pas de raccordement à la terre ou d'une tension autre que celle indiquée sur l'Appareil, foudre, acte de malveillance...).

- Toute intervention curative du technicien demandée par le Client ou par des circonstances particulières en dehors des horaires d'intervention précisés ci-dessus.
- Les commandes de tenues Endermowear® et de clapets visage.

3.5. MAINTENANCE APPAREIL SUPPLEMENTAIRE

Le Client peut, à tout moment durant la Durée d'exécution des Services, souscrire à une option de maintenance pour des appareils supplémentaires (ci-après dénommée "Maintenance appareil supplémentaire").

Pour être éligible à cette option, le Client devra déjà avoir un Appareil couvert par un service de maintenance LPG 4 BUSINESS™.

Cette option de Maintenance appareil supplémentaire sera régie par les mêmes termes et conditions que ceux de l'article III.2. ci-avant, pour le(s) Appareil(s) désigné(s) sur le bon de souscription LPG 4 BUSINESS™.

3.6. OUTIL DE COMMUNICATION CONNECTE

Prérequis :

Avant l'utilisation le Client doit vérifier qu'il dispose d'une connexion internet suffisante pour la réception et diffusion du contenu (prise RJ45 ou WIFI).

La prestation fournie par LPG comprend :

Fourniture d'un accès Client à la plateforme ;

Formation du Client à l'outil de communication connecté (formation initiale d'une heure le jour de l'installation) ;

En cas de difficulté d'utilisation, le Client pourra :

Consulter le Guide d'utilisation et la documentation transmis ;

Obtenir une assistance téléphonique ou par email en contactant l'installateur de l'outil de communication connecté.

Garantie – service après-vente

La présente prestation est garantie pendant toute la durée d'Exécution

En cas de problème technique rencontré, le Client pourra contacter l'installateur de l'outil de communication connecté.

Utilisation

Le Client s'engage à utiliser l'outil de communication connecté conformément à sa destination, à respecter le guide d'utilisation livré, incluant les règles d'utilisation qui y sont décrites, et à se conformer à la législation en vigueur. Toute intervention, modification et/ou transformation de l'outil de communication connecté est formellement interdite.

Contenu diffusé et fourni par LPG

LPG fournira du contenu sur les Appareils et techniques LPG®, ainsi que sur différentes thématiques (sport, santé, bien-être, etc.), et ce en vue de sa diffusion sur l'outil de communication connecté.

LPG est seul décisionnaire du contenu qu'il souhaite publier.

Contenu créé par le Client

LPG mettra à la disposition du Client un accès à une interface de gestion de contenus, via la plateforme de l'outil de communication connecté à laquelle il pourra se connecter avec ses identifiants, pour le cas où ce dernier souhaiterait personnaliser les informations diffusées.

Le Client s'engage notamment à :

- ne pas dénigrer ou présenter de manière dévalorisante le Fournisseur et/ou les Appareils et techniques de LPG;
- ne pas insérer de texte à caractère raciste, obscène et, de manière générale, contraire aux bonnes mœurs ;
- n'inscrire aucune allégation qui enfreindrait les dispositions légales en vigueur ;
- présenter un message général et impersonnel, n'ayant aucun caractère publicitaire ou promotionnel ;
- ne pas présenter son cabinet ou le personnel y travaillant de manière ostentatoire ;
- ne pas se mettre en avant en utilisant les Appareils;
- proscrire la diffusion de séquence de soins avec ses propres patients ;
- éviter la diffusion de programmes consacrés à la santé et au bien-être provenant de chaînes spécialisées.

Responsabilités de LPG

Aucune garantie n'est due en cas de défectuosité résultant d'une utilisation inappropriée ou abusive de la plateforme. L'utilisation se fait donc aux seuls risques du Client.

Le Client reconnaît et accepte que le réseau Internet et plus généralement, tout réseau télématique utilisé à des fins de transmission de données, peut connaître des périodes de saturation, de coupures et autres événements indépendants de la volonté de LPG. En conséquence la responsabilité de LPG sera automatiquement écartée en cas de dysfonctionnement ou d'interruption d'utilisation de l'outil de communication connecté par suite d'événements affectant les réseaux de communication et plus généralement tout événement indépendant de la volonté du Fournisseur et échappant à son contrôle. LPG ne saurait pas plus être responsable du fait de détérioration de ou pertes de données des réseaux ou toute autre raison indépendante de sa volonté et échappant à son contrôle et d'une façon générale, de toute détérioration ou dysfonctionnement provenant d'une cause relevant de la force majeure.

En conséquence de ce qui précède, le Client convient expressément que ni LPG, ni ses actionnaires, dirigeants, filiales, participations, salariés et fournisseurs, ne peuvent être tenus responsables, sur quelque fondement que ce soit, de tous dommages, qu'ils soient directs ou indirects, consécutifs ou non, fortuits ou dus à une négligence, etc., y compris en cas de pertes de profit, de jouissance, de données ou d'autres pertes immatérielles, de manque à gagner, d'atteinte à la réputation du Client ou de tout tiers par suite (a) de l'utilisation de l'outil de communication connecté ou de l'impossibilité de l'utiliser, (b) de l'accès non autorisé à des transmissions ou données ou de l'altération de ces dernières, (c) de déclarations ou conduites de tiers, ou (d) de toute autre question liée à cette prestation y compris dans le cas où le Fournisseur aurait été avisée de la possibilité de tels dommages ou pertes.

LPG ne peut être tenue responsable de tous dommages matériels et immatériels directs ou indirects, tels que perte de marché, perte de clientèle / patientèle, perte de données, de revenu ou du manque à gagner subis par le Client en rapport avec cette prestation et d'une manière générale, un trouble commercial quelconque, qui pourrait résulter de l'impossibilité d'accès à la plateforme, quel qu'en soit la durée, de l'utilisation d'information erronées et/ou du contenu diffusé par le Client.

Le Client est conscient et informé des éventuels virus et autres programmes malfaisants pouvant circuler sur Internet et qu'il lui appartient de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger le matériel avec lequel il se connecte à l'outil de communication connecté.

Responsabilités du Client

Le Client est seul responsable du contenu créé par lui, et s'engage à obtenir tous les droits de propriété intellectuelle et toutes les autorisations nécessaires pour diffuser ce contenu. Le Client garantit que son contenu ne constitue pas une violation de droits de propriété intellectuelle, de tous autres droits appartenant à un tiers, et des règles déontologiques qui lui sont applicables dans l'exercice de sa profession.

En conséquence, le Client s'engage à faire son affaire personnelle de toute réclamation et/ou procédure, quelles qu'en soient les forme et nature, formée par un tiers et qui se rattacherait aux contenus créés par lui et diffusés dans sa salle d'attente.

Le Client reconnaît que son utilisation de l'outil de communication connecté devra être conforme à la réglementation en vigueur applicable à sa profession.

Le Client s'assurera au préalable d'avoir obtenu les autorisations nécessaires, le cas échéant, pour pouvoir utiliser l'outil de communication connecté dans sa salle d'attente, et s'assurera des redevances et taxes éventuelles dont il est redevable.

Fin des Services

A la fin de la Durée d'Exécution :

- Si les Services sont renouvelés, la mise à disposition de l'outil de communication connecté sera renouvelée pour une période identique
- Si les Services ne sont pas renouvelés, le Client devra restituer l'outil de communication connecté à l'installateur.

3.7. JOURNEE DE « COACHING COLLECTIF » (MARCHE MEDICAL UNIQUEMENT)

Organisation de la journée

Le Client bénéficiera d'une (1) journée de « Coaching » après sa Formation Initiale, qui aura lieu au sein du cabinet d'un(e) praticien(ne) masseur kinésithérapeute mandaté(e) et formé(e) par LPG pour animer cette journée (ci-après le « Kiné Référent ») ou tout autre lieu désigné par LPG.

Cette journée de « Coaching » s'effectuera en groupe, en présence d'autres clients professionnels équipés d'appareils LPG® (minimum 2 personnes, et un maximum de 6 personnes).

Au préalable, LPG demandera au Client de compléter plusieurs documents (notamment une fiche de Profil kiné et un questionnaire de préparation) qui seront transmis au Kiné Référent pour affiner la préparation de la journée.

LPG proposera au Client une date pour la journée de « Coaching » (du lundi au samedi inclus).

La prestation du Kiné Référent et les frais annexes (restauration du déjeuner) sont à la charge de LPG.

L'ensemble des autres frais de la journée de « Coaching » sont à la charge du Client (frais de déplacement pour se rendre au lieu de la journée de « Coaching » et frais d'hébergement éventuels).

En cas d'annulation de la journée de « Coaching » à l'initiative du Client, celui-ci devra en informer le Kiné Référent et LPG au minimum quinze (15) jours ouvrés avant la date prévue initialement. Le Client devra s'inscrire sur une nouvelle date pour que le Client puisse assister à une nouvelle session de journée de « Coaching ».

Toute journée non annulée par le Client dans le délai précité sera considérée comme effectuée et ne pourra être reprogrammée ultérieurement.

Prérequis pour bénéficier de la journée de « Coaching »

Pour pouvoir bénéficier de la journée de « Coaching », le Client devra :

- avoir acheté un Appareil à LPG;
- avoir suivi la formation initiale «Les Essentiels » de LPG pour pouvoir utiliser son Appareil.

3.8. JOURNEES D'ANIMATIONS

Organisation des animations

Le Client bénéficiera d'une (1) journée d'animation par an, qui aura lieu au sein de l'établissement du Client en présence d'un(e) animateur(trice) LPG®.

L'animateur(trice) LPG® prendra contact avec le Client en vue de fixer, d'un commun accord, une date pour la journée d'animation (qui aura lieu obligatoirement un jour de semaine, du lundi au vendredi).

L'animateur(trice) LPG® assistera le Client pour organiser cette journée, et lui fournira différents supports pour promouvoir l'événement.

Le jour de l'animation, l'animateur(trice) LPG® pourra notamment présenter les Appareils et produits LPG® aux personnes invitées, réaliser des soins avec l'Appareil et apporter son soutien au Client pour vendre des cures de soins (ainsi que les cosmétiques et compléments alimentaires LPG®, si le Client les propose également à la vente).

Les frais d'organisation de la journée d'animation seront supportés par le Client, à l'exception des frais de déplacement et du déjeuner de l'animateur(trice) LPG® qui seront pris en charge par LPG.

En cas d'annulation de la journée d'animation à l'initiative du Client, celui-ci devra en informer l'animateur (trice) LPG® au minimum quinze (15) jours ouvrés avant la date prévue initialement. L'animateur(trice) LPG® et le Client fixeront une nouvelle date, d'un commun accord, pour reprogrammer la journée d'animation. En revanche, toute journée non annulée par le Client dans le délai précité sera considérée comme effectuée et ne pourra être reprogrammée ultérieurement.

Prérequis pour bénéficier des Services d'animations

Avant la journée d'animation, le Client devra :

- avoir suivi la Formation Initiale de LPG pour pouvoir utiliser son Appareil ;
- avoir invité plusieurs client(e)s à participer à cette journée d'animation ;
- se charger de la prise de rendez-vous des personnes souhaitant participer ;
- avoir effectué des pré-bilans, en vue de s'assurer que les client(e)s ne présentent pas de contre-indications à recevoir des soins LPG® ;
- s'assurer au préalable d'avoir suffisamment de consommables et ;
- produits LPG® afin d'avoir un stock satisfaisant pour réaliser les démonstrations et répondre aux demandes des clientes.

Nombre de participant(e)s aux animations

L'animateur(trice) LPG® fixera un nombre minimum et un nombre maximum de client(e)s, selon la taille de l'établissement, pour que la journée d'animation se déroule avec fluidité et dans de bonnes conditions de confort pour les participant (e)s.

Le Client confirmera, avant la journée d'animation, le nombre de Client(e)s participant à la journée d'animation.

Si, le jour de l'animation, le nombre de Client(e)s est inférieur au nombre minimum fixé par l'animateur(trice) LPG®, le Client pourra :

- décider de maintenir la journée d'animation, OU

- décider de reporter la journée à une date ultérieure (les frais de déplacements de l'animateur(trice) LPG® pour cette journée reportée étant alors à sa charge).

Version MAJ le 13 novembre 2024

